

DESTINATION PARTAGE

partage

PARTIR TOUS
PARTIR MIEUX

Une union de CE et d'associations pour réfléchir et agir autour des politiques vacances
www.destinationpartage.fr

CRISE DU TOURISME ET RÉSISTANCE DES VACANCES

Si l'année 2022 semble avoir permis un début de reprise pour l'activité des CSE et associations adhérentes de Destination Partage, tous ont été interpellés sur les conséquences de deux ans de quasi-inactivité...

La Crise du Covid a suscité réflexions, introspections et débats. Au-delà de ses conséquences économiques elle est aussi révélatrice d'une crise sociétale qui touche en profondeur nos modes de vie: système de santé, justice sociale, solidarité, mais aussi climat et biodiversité. De nouvelles attentes s'expriment. « Depuis 1946, le CE (à travers ses attributions économiques, professionnelles mais aussi sociales et culturelles) a toujours été au cœur des enjeux sociétaux de son époque et des nouveaux besoins des salariés » rappelle le réseau Cezam. « Via ses différentes attributions, il a de nombreuses façons d'agir et un rôle majeur à tenir pour être acteur de la transformation sociale... »

Le CSE ne peut pas être passif

Pour beaucoup cette pause forcée a permis de porter un regard critique sur l'évolution du secteur. Le tourisme est traversé depuis plus d'une décennie par des tendances lourdes: critiques du modèle existant, conséquences négatives du tourisme de masse, voire du « surtourisme », effets de la crise

écologique. Le secteur du tourisme traversait déjà une crise d'identité dont la pandémie a accéléré la prise de conscience.

Ces tendances ont conduit à une crise d'identité du secteur dont la majorité des Français était déjà consciente avant même la crise sanitaire. Les images, les valeurs du tourisme et des vacances évoluent. On parle éco-responsabilité, empreinte carbone, accessibilité, éthique.

Rattrapage et résistance

Deux ans de quasi-inactivité ont pu représenter des excédents de trésorerie. Ces « trésors de guerre » ont été mis à contribution pour amortir un effet « rattrapage » qui a vu l'augmentation des demandes. Mais il s'agit aussi pour les CSE de s'adapter pour inscrire leur nouvelle action dans la durée. L'occasion de



revoir leur politique vacances. Leur aide est en effet essentielle pour beaucoup. Après la pandémie est arrivée la guerre



en Ukraine qui a entraîné le retour de l'inflation. Bon nombre de salariés doivent arbitrer plus encore entre ce qui est essentiel, et ce qui devient « secondaire ».

Dans ce nouveau décor les vacances résistent. Conséquences des périodes de confinement, de la guerre, et maintenant des incertitudes sur l'âge de la retraite les valeurs comme le travail sont bousculées. Faut-il se tuer à la tâche et reporter à la retraite les projets de voyage ?

Un tourisme plus local

Un modèle a sans doute vécu, celui des Comités d'entreprise permettant de rejoindre à moindre coût des destinations lointaines choisies sur catalogue. Dès 2021, avec la pandémie toujours présente, les Français ont été incités à prendre leurs vacances en France ce qui a d'ailleurs toujours été la pratique majoritaire des classes populaires. Comme le pointe la sociologue Saskia Cousin, « la surprise a été de constater le plaisir pris de découvrir ou redécouvrir un pays attractif. Une prise de conscience environnementale a émergé, notamment chez

les néo-vacanciers dans l'arrière-pays loin du littoral et des plages. »

Des pratiques se sont développées, comme le tourisme à vélo, l'agrotourisme, l'œnotourisme ou le woofing, contribuant à augmenter l'attractivité de certains territoires.

Elles ont ainsi consacré le principe d'un tourisme de plein air, où gîtes et randonnées rencontrent un franc succès.

Des élus de CSE, se sont distingués en changeant de « braquet », et en réorientant leurs propositions vers un tourisme de proximité, de qualité respectueux des territoires, et des personnes, tout en étant attractifs.

Avec le retour de l'inflation bon nombre de salariés doivent arbitrer plus encore entre ce qui est essentiel, et ce qui devient « secondaire ».



Avion ou train ? Quel avenir pour les longs courriers ? Quels sont les freins rencontrés à l'usage du train ? Viennent-ils des opérateurs, de la SNCF, des salariés ou des élus eux-mêmes ? Sur ce sujet certains salariés ont un train d'avance !

D'autres, comme le CSE BPGO soucieux de son empreinte carbone, veulent proposer des séjours dans les capitales européennes avec la possibilité de s'y rendre en train plutôt qu'en avion.

De nouveaux critères de choix

Un certain nombre de Comités d'entreprise sans bouleverser leurs pratiques et leurs politiques vacances, tiennent compte de critères pour amender leurs propositions. Des groupes de travail sont créés pour associer les salariés de

l'entreprise à ces réflexions. Le choix des fournisseurs s'accompagne d'un examen de leur politique sociale. En tant que donneurs d'ordres les élus au CSE ont un devoir de vigilance...

Les séjours à l'étranger, hors « Europe de proximité », longs courriers, moyens courriers, font l'ob-

jet de clauses incluant l'écoresponsabilité, la RSE (Responsabilité sociale des entreprises), des conditions de vol privilégiant les compagnies aériennes les plus respectueuses, en excluant les compagnies low-cost.

Le CSE Thales Gennevilliers souhaite avancer plus vite sur les critères RSE, et eco-environnementaux. Un groupe

de travail intersyndical examine comment limiter les trajets en avion.

De la même manière le CIE des banques populaires a recentré une bonne partie de ses propositions vers l'Hexagone. Il a également mis en place une commission RSE transversale. Elle vérifie la validité des choix des commissions vacances enfants et colonies. Pour faire face à l'augmentation des demandes le CIE Air liquide a décidé de réduire les remboursements pour les hauts revenus. Et, plus globalement de modifier la répartition des aides selon le quotient familial afin de mieux tenir compte des difficultés rencontrées par les ayants droit.

Si l'inflation pèse sur les salariés elle se constate aussi dans les augmentations des tarifs des opérateurs et amène les CSE à adapter leur politique. Pour certains séjours le CSE Thales Gennevilliers a ainsi limité son aide à la partie hébergement et renoncé à la partie restauration.

Les CSE se doivent d'être fidèles à leur histoire et tout à la fois lucides, pragmatiques et volontaristes. Ils agissent en conformité avec leurs convictions pour s'adapter à l'évolution des demandes des salariés, aux soubresauts de l'actualité et aux tendances lourdes du monde qui vient.



UNE COMMUNICATION PLUS EFFICACE

Plusieurs CSE ont profité de la période de pause imposée par la pandémie pour revoir leur communication et en particulier mettre à jour leur site web.

L'enjeu est de rendre l'activité du CSE et ses propositions plus visibles mais aussi d'un accès plus facile pour les salariés. Ainsi le CIE Air Liquide a acheté un nouveau logiciel qui a permis de renforcer la communication par une meilleure visibilité de son offre et de sécuriser les paiements. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre d'utilisateurs et en conséquence une amélioration de l'occupation des copropriétés du CE (10 sites Ancav Touristra). Des prix plus accessibles et des clubs enfants et nur-

sery attractifs ont permis de multiplier les demandes par 3 ou 4.

De son côté le CSE BPGO, suite à un audit, a complètement revu sa communication. Son nouveau site est davantage compatible avec les pratiques de surf sur internet des ayants droit. Il est complété par une application mobile en évolution permanente pour faciliter les commandes et les paiements. Ainsi ce CSE est sans doute le premier à proposer aux agents une commande en direct de chèques ANCV dématérialisés.

L'ensemble est complété par une newsletter hebdomadaire qui informe les salariés et les interroge sur leurs besoins. Depuis cette refonte, le nombre d'utilisateurs du CSE est passé de un à deux tiers des salariés!

Encore faut-il pouvoir accéder aux adresses courriels de la totalité du personnel. Cela n'est pas toujours le cas et une évolution de la loi serait bienvenue à l'ère du numérique pour permettre un accès égal de tous les salariés à l'information et réduire les effets de « club » réservé à une minorité qui peuvent encore exister.

Notre slogan

Proposer des vacances de qualité, respectueuses de l'environnement comme des normes sociales, tout en augmentant le nombre de bénéficiaires, c'est rendre concret le slogan de Destination Partage « Partir tous, partir mieux ! »

DE NOUVEAUX PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS LOCAUX

Irruption du « monde d'après » ou pas, le CSE de Michelin, à Clermont Ferrand, a décidé de tirer parti de la crise sanitaire pour renouveler son offre de voyages. En 2021, les séjours proposés seront locaux et orientés vers le développement des territoires.

Lilian Nobilet, directeur du CSE, nous explique cette démarche.

Comment vous est venue cette idée de séjours locaux et éthiques ?

Le point de départ fut la chaotique année 2020 et en conséquence un grand volume d'aides que nous n'avons pas pu verser à nos adhérents. Nous disposions d'un excédent de budget lié aux subventions non distribuées. Nous avons donc mené une réflexion sur l'utilisation de ces sommes. Il fallait tenter d'échapper au réflexe des CSE qui consiste à redistribuer les fonds aux salariés sous forme de chèques vacances, nous voulions sortir du schéma fixé sur le pouvoir d'achat... et, nous voulions absolument un pas de côté, avec une logique de proximité, de courts séjours hors saison avec des acteurs non lucratifs du Puy-de-Dôme. Et nos moyens étaient extraordinaires : entre 300 000 et 500 000 euros.

Quels acteurs touristiques avez-vous choisis et pourquoi ?

Nous avons choisi la Route des villes d'eaux et la maison du tourisme du Parc du Livradois forez

Cette offre a-t-elle fait l'unanimité parmi les élus du CSE ?

Oui et non, il a fallu convaincre quelques élus réticents, peu attirés par cette offre inhabituelle.

Les salariés doivent-ils verser une participation pour bénéficier de ces séjours ?

Oui, nous avons constaté une pratique répandue dans le personnel : partir avec un vol Ryanair pour Londres ou



Descente de l'Allier en canoë, proposée par la maison du tourisme du parc naturel du Livradois-Forez

Malte. Pour un couple, le prix revenait à 150 euros avec l'hôtel quatre étoiles. Ce qui signifie que le séjour le moins cher est aussi le plus polluant et le moins responsable des droits humains. Nous avons donc établi des tarifs par tranche de revenu et nous avons calé la tranche médiane sur le tarif d'un séjour lui aussi à 150 euros pour un couple ou un couple avec deux enfants. Il s'agit donc d'une véritable contre-proposition.

ALERTE

SUR-ASSURANCE

Les voyageurs proposent des extensions de garanties, notamment sur risques Covid, Problèmes sanitaires ou mouvements politiques et sociaux (comme par exemple récemment au Pérou), à des prix exorbitants...

Ces pratiques sont souvent injustifiées, ces officines surfent sur la peur et/ou le malheur sans vergogne.

Notre partenaire « Assurance Conseil » spécialisé dans l'assurance voyage et qui accompagne les CSE depuis plusieurs dizaines d'années nous alerte : « C'est prohibitif, non justifié et ces surcoûts n'ont aucune raison d'être puisque ces garanties font déjà partie des contrats que nous avons mis en place ».

VIE DE L'ASSOCIATION

Notre Assemblée générale annuelle en juin

Notre rendez-vous annuel aura lieu fin juin (la date exacte vous sera précisée dès que possible). À cette occasion Destination Partage espère pouvoir renouer avec une rencontre « en présentiel », pour la première fois depuis 2019. Il sera également possible de participer à distance ou par procuration.

Au-delà des aspects incontournables de la vie d'une association, avec les votes sur le rapport d'activité et le rapport financier, l'assemblée générale se doit d'être un temps d'échanges entre adhérents. Les thèmes abordés dans ce 4 pages seront au cœur des discussions.

EN DÉBAT

Le piège AirBnB

Faut-il rembourser les locations AirBnB ? Sur quelles bases ? Selon quels critères ? Avec quels justificatifs ?

De plus en plus de CSE sont confrontés à une demande croissante de salariés pour des réponses très individualisées. Pour autant cette demande n'est pas neutre et pose tout à la fois des problèmes techniques et éthiques. La prudence est donc de mise.

Les conséquences négatives du développement d'AirBnB sont bien connues dans les grandes métropoles avec des impacts importants sur l'offre locative et les commerces des centres-villes. Ils commencent à être visibles dans les zones rurales. AirBnB pose directement la question du modèle de vacances que les CSE souhaitent subventionner, et au bénéfice de qui.

Au colloque **Des vacances pour toutes et tous** Quel avenir pour le tourisme social ?

Destination Partage était présent à ce colloque qui a réuni plus d'une centaine de personnes le 9 mars dernier à Nantes. Un rendez-vous marqué par la restitution de l'étude sur les vacances des Français de novembre 2022, et par une table ronde sur l'évolution du patrimoine des comités sociaux et économiques (CSE) auquel participait le CSE Michelin.

À ces deux occasions Jean-Pierre Baube, délégué de Destination Partage a rappelé l'importance de l'aide des CSE dans le départ en vacances (4 milliards d'euros), dénoncé les difficultés croissantes pour les élus à remplir

leurs missions telles que redéfinies par les ordonnances Macron de 2017 et enfin témoigné des changements de comportements des salariés après la pandémie. En butte à la crise économique et à la hausse des prix ceux-ci ont davantage tendance à demander des remboursements, notamment dans des locations AIRBNB, ou des bons d'achat. Face à ces évolutions, de nombreux élus résistent en s'efforçant de recentrer leur politique d'aide vers les plus bas revenus, tout en essayant d'intégrer des critères d'écoresponsabilité dans leurs offres de séjours.



Le colloque était organisé à l'Hôtel de Région par le CESER (Conseil économique, social et environnemental) des Pays de la Loire

DESTINATION
partage

30 rue Pierre Brasseur 77100 Meaux
Tél. : 0160 54 21 46 Fax : 0164 76 34 25
en partenariat avec

Site : www.destinationpartage.fr
Mail : contact@destinationpartage.fr



Ternélia

